

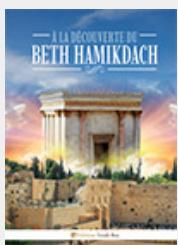


Traité Sanhedrin

Michna 3 - Chapitre 2

מת לו מת, אינו יוצא מפתח פלטורין שלו. רבי יהודה אומר, אם רצה לצאת אחר המיטה, יוצא--שכן מצינו בדoid שיצא אחר מיטתו של אבנر, שנאמר "והמלך דוד, הולך אחרי המיטה" (שמואל ב ג,לא). אמרו לו, לא היה הדבר אלא לפיס. וכש멤ברין אותו--כל העם מסובין על הארץ, והוא מסב על הרגש.

Si le roi a un décès dans sa famille, il ne doit pas sortir au-delà de la porte de son palais. Rabbi Yehouda dit : s'il désire suivre le cercueil, il peut le faire. Nous trouvons en effet que le roi David a suivi le cercueil d'Avner, puisqu'il est dit (II Chemouel 3,31) : « le roi suivait le cercueil ». On lui a répondu : il ne l'a fait que pour apaiser (les soupçons du) peuple. Et lorsqu'on lui offre son premier repas de deuil, tous les assistants sont assis par terre, et lui-même est assis sur un « Darguach ».



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions